



Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité

Centre des neurosciences psychiatriques

Rapport du collège d'experts – Concours d'intervention artistique







Sommaire

1.	<u>INTRODUCTION</u>	4
2.	<u>DONNÉES GÉNÉRALES</u>	6
2.1	Organisateur et adjudicateur	6
2.2	Type de procédure et participants	6
2.3	Objectifs	6
2.4	Indemnités	6
2.5	Calendrier	6
2.6	Composition du collège d'experts	7
3.	<u>JUGEMENT</u>	8
3.1	Conformité des dossiers	8
3.2	Admission au jugement	8
3.3	Critères de jugement	8
4.	<u>ANALYSE DES PROJETS</u>	9
4.1	Christian Robert-Tissot – Up and Down	10
4.2	Damián Navarro – Paréidolies	16
4.3	Denis Savary – Eustache	18
5.	<u>RECOMMANDATION DU COLLÈGE D'EXPERTS</u>	20
6.	<u>CONCLUSIONS</u>	20
7.	<u>DISPOSITIONS FINALES</u>	21

1

Introduction

Dans le cadre du projet de construction d'un Centre des neurosciences psychiatriques sur le site de Cery, l'Etat de Vaud est tenu de mettre en œuvre un projet d'intervention artistique – Kunst am Bau – financé par le crédit d'ouvrage octroyé par le Grand Conseil.

L'objectif des mandats d'études parallèles est de dialoguer avec les artistes pour sélectionner des projets qui mettent en valeur par une intervention artistique un des quatre périmètres décidés par le maître d'ouvrage : la cage d'escalier ouest, le jardin, l'entrée principale ou l'ensemble du bâtiment et des espaces extérieurs adjacents par une approche libre qui permette d'élargir la réflexion, à la condition que l'œuvre interagisse avec la sphère publique.

Le Centre de neurosciences psychiatriques (CNP) exerce depuis 2000 ses activités au sein du complexe hospitalier de Cery et dépend du Département de psychiatrie du CHUV. En raison de la construction d'un nouvel hôpital pour les soins psychiatriques dans le secteur situé au sud des Cèdres, les locaux du CNP doivent être relocalisés. Conformément au plan directeur du site et afin de maintenir les synergies entre chercheurs et cliniciens, un emplacement au nord du site de Cery a été privilégié pour construire un bâtiment entièrement dédié aux neurosciences psychiatriques.

Le CNP est l'une des rares structures qui intègre la psychiatrie et les neurosciences au niveau de la recherche (clinique, enseignement et formation). Elles sont centrées sur plusieurs maladies psychiatriques tels que schizophrénie, troubles de l'humeur, dépendance aux drogues, états d'anxiété ou encore démence d'Alzheimer. Par une approche translationnelle «bench to bedside», qui lie études cliniques et expérimentales, ces recherches interdisciplinaires visent à mieux comprendre la genèse des troubles psychiques et à améliorer diagnostic, traitement et prévention.

Le CNP est composé de dix unités de recherche et réunit une centaine de collaborateurs, chercheurs et cliniciens chercheurs au niveau doctoral et postdoctoral couvrant plusieurs domaines tels que la pharmacogénétique, la neurobiologie moléculaire et cellulaire, la morphologie, l'électrophysiologie, les sciences du comportement, l'électroencéphalographie et l'imagerie cérébrale.

Les projets d'intervention artistique doivent respecter les lois, normes, règlements et directives en vigueur, en particulier les textes relatifs aux bâtiments destinés au public, notamment les prescriptions « incendie ». Les propositions tiennent également compte des impératifs d'hygiène, d'entretien, de sécurité et de durabilité. Au lancement des mandats d'étude parallèles, la commission a invité cinq artistes ; deux se sont désistés, en raison d'un emploi du temps incompatible avec le calendrier arrêté par le jury.

Le budget consacré à la réalisation de l'intervention artistique est proportionnel au montant des travaux de construction, sur les bases définies dans le règlement concernant l'intervention artistique des bâtiments de l'Etat de Vaud (RAABE – 1978). Pour le projet du Centre des neurosciences psychiatriques, le montant dédié à l'intervention artistique a été fixé à CHF 140'000.- TTC. Il inclut la rémunération de l'artiste.

L'attribution du mandat est soumise à la Loi sur les marchés publics (LMP) et la Loi sur le marché intérieur (LMI).

2

Données générales

2.1 ORGANISATION ET ADJUDICATEUR

Le maître de l'ouvrage et l'adjudicateur est l'Etat de Vaud, représenté par la Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité (CIT-S) du CHUV qui agit pour le compte du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

L'organisation du concours est assurée par le maître de l'ouvrage.

2.2 TYPE DE PROCÉDURE ET PARTICIPANTS

Les mandats d'étude parallèles sont sans anonymat et se sont déroulés ici sur invitation. La procédure est conforme aux prescriptions nationales et internationales en matière de marchés publics.

Un mandat d'étude est confié parallèlement à cinq artistes établis en Suisse, sur proposition de la commission artistique.

2.3 OBJECTIFS

La démarche a pour objectif de développer un concept artistique dans l'un des périmètres retenus par le jury ou de l'étendre à l'ensemble du bâtiment et des espaces extérieurs adjacents, dans le respect du critère d'interaction avec le public.

Les lieux d'intervention proposés sont la cage d'escalier ouest qui offre un espace ouvert, visible et emblématique depuis la circulation central du secteur nord des Cèdres, car elle occupe toute la hauteur dans l'angle sud-ouest du nouveau bâtiment. Elle permet une intervention intérieure, extérieure ou mixte. Le jardin situé entre le futur CNP et le Centre d'études du comportement (CEC) prendra place, quant à lui, dans une cour ouverte entre les deux bâtiments. Les laboratoires du bâtiment CNP seront orientés sur cet espace. Lors des beaux jours, il constituera un lieu de détente pour les collaborateurs du centre. Enfin, l'entrée principale formera un lieu d'accueil et d'interaction dans le centre. Les collaborateurs du site, les chercheurs, les patients, ainsi que les visiteurs, auront tous accès à cette partie publique.

2.4 INDEMNITÉS

Chaque projet rendu a été indemnisé à hauteur de CHF 3'000.-

2.5 CALENDRIER

Envoi des documents aux participants	17 janvier 2017
Confirmation de la participation par email	30 janvier 2017
Présentation du projet et visite du site	01 février 2017
Délai d'envoi des questions	17 février 2017
Envoi des réponses	03 mars 2017
Délai de rendu des projets	31 mars 2017
Présentation des projets	04 avril 2017
Désignation du lauréat	13 avril 2017
Recommandation et proposition d'adjudication	avril 2017
Réalisation de l'œuvre	avril 2017 à avril 2018

2.6 COMPOSITION DU COLLÈGE D'EXPERTS

PRÉSIDENTE

Caroline de Watteville

Historienne de l'art,
chargée des affaires culturelles du CHUV

MEMBRES

Professeur Jacques Gasser

Chef du Département de psychiatrie du CHUV

Professeur Kim Do Cuénod

Chef de service du Centre de neurosciences
psychiatriques du CHUV

Catherine Othenin-Girard

Historienne de l'art et représentante de la Commission
cantonale des activités culturelles

Nicolas Vaucher

Burckhardt & Partner architectes

Stéphane Dafflon

Artiste invité, professeur d'arts visuels
à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne

Philippe Goy

Président de la commission du projet CIT-S

Joan Lluís Fusté Trepà

Architecte, chef de projet CIT-S, CHUV

2.7 SUPPLÉANTS

Vincent Schneebeli

Directeur des soins du Département de psychiatrie du CHUV

Laurent Eller

Burckhardt & Partner architectes

3

Jugement

3.1 **CONFORMITÉ DES DOSSIERS**

La commission artistique a vérifié :

- le respect du délai de restitution des projets
- la présence de tous les documents à remettre, comme indiqué sous chiffre 1.18 du cahier des charges

3.2 **ADMISSION AU JUGEMENT**

Trois des cinq invités ont respecté le délai de restitution des projets et ont rendu les documents demandés. Deux candidats se sont désistés en janvier 2017.

3.3 **CRITÈRES DE JUGEMENT**

La commission artistique a apprécié les projets sur la base des critères suivants sans ordre hiérarchique :

- Qualité artistique de l'intervention
- Adéquation de l'intervention avec l'architecture du bâtiment et son contexte
- Faisabilité technique, durabilité et sécurité de l'intervention
- Economie générale du projet et respect du budget annoncé (réalisation et entretien)

A l'issue de la détermination du jury, un rapport est établi et chaque participant reçoit un exemplaire.

4

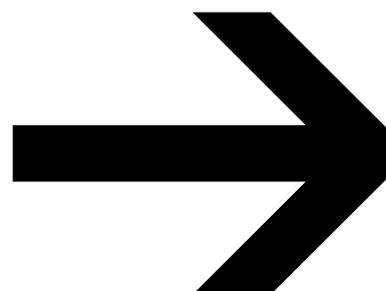
Analyse des projets

ANALYSE DES PROJETS

N°1 – LAUREAT **P. 10**
Christian Robert-Tissot – *Up and Down*

N°2 **P. 14**
Damián Navarro – *Paréidolies*

N°3 **P. 16**
Denis Savary – Eustache



4.1 – N°1 - LAURÉAT

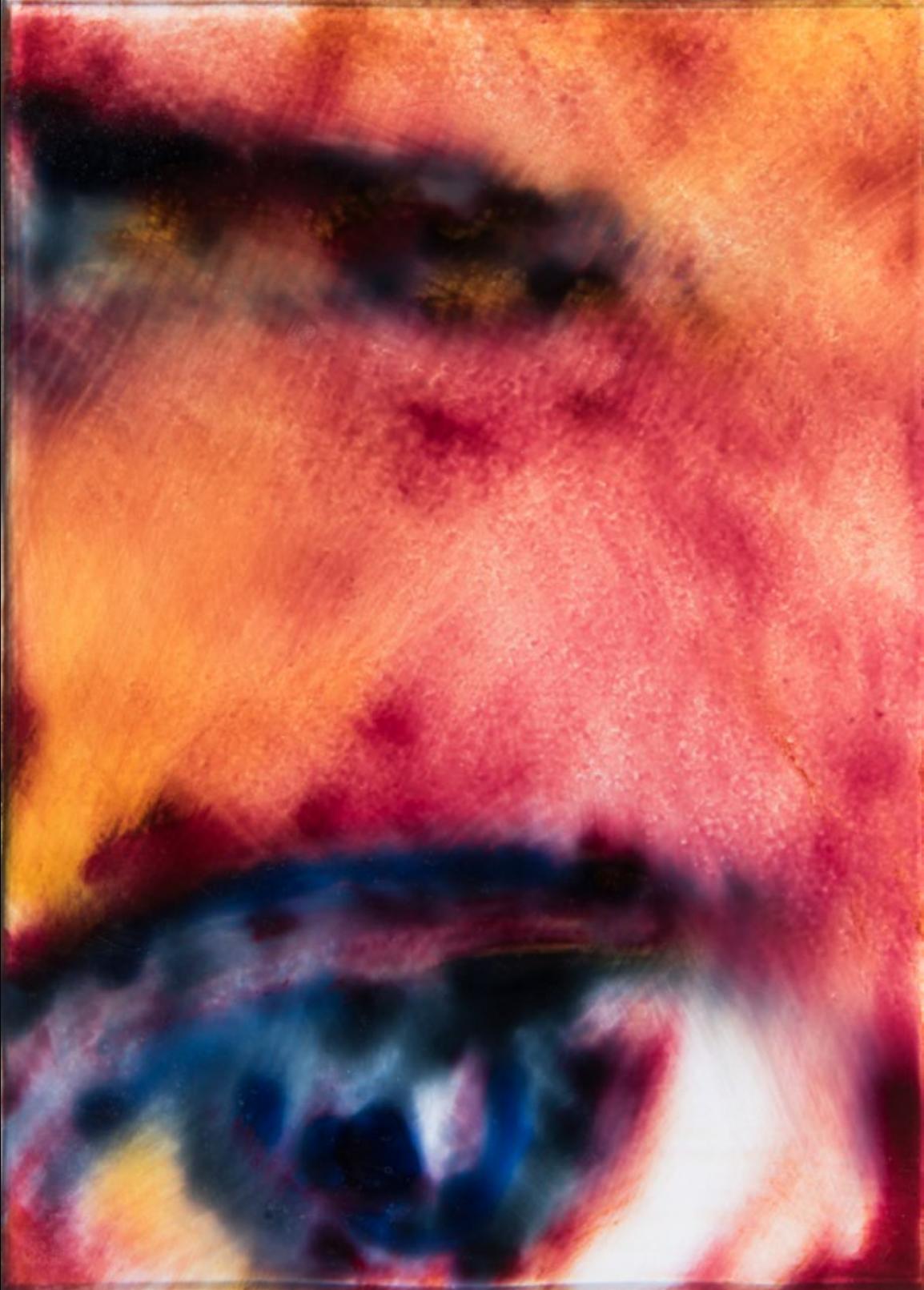
UP AND DOWN

CHRISTIAN ROBERT-TISSOT

L'œuvre relie les dimensions mentale et physique, dans une installation graphique à l'esthétique pop art. La simplicité des mots retenus interroge le rapport que l'homme entretient avec les fonctions les plus fondamentales de son cerveau : marcher, penser, parler, oublier. Ce projet se développe dans la cage d'escalier que son concepteur perçoit comme un lieu de liaison. Elle favorise les échanges entre ses usagers, mais également entre le « dedans » et le « dehors » puisqu'elle est visible de l'extérieur, dans l'angle ouest du bâtiment.

Pour bousculer les automatismes, l'artiste a pris le parti de les mettre en scène poétiquement. Les actions banales exprimées graphiquement se traduisent alors en matière, formes et couleurs pour danser sur les parois baignées de lumière naturelle. Avec leur typographie arrondie, les lettres de verre, qui composent les mots, deviennent surface pleine que l'artiste transforme en terrain d'expérimentation : elles arboreront des motifs issus de l'imagerie cérébrale, mais agrandies au point de ne plus être identifiables. Imprimées, elles seront ensuite rehaussées picturalement puis traitées à très haute température pour fondre et fixer la céramique sur le verre.

Le collège d'experts est unanimement sensible à l'échantillon produit par l'artiste, à savoir un verre qu'il a imprimé, peint et fait traiter selon la technique décrite. Le concept est jugé à la fois simple et efficace, mais aussi très riche grâce au dialogue entre colorisation et transparence. C'est au terme d'une longue discussion au sein du jury que cette proposition se voit finalement départagée de « Paréidolies » de Damián Navarro : elle est choisie pour ses critères de faisabilité technique, de durabilité et de sécurité de l'intervention.



CONTEXTE

L'avantage de travailler sur les murs de la cage d'escalier ouest tient dans l'évidence du contexte. C'est une cage d'escalier fonctionnelle, de dimension non spectaculaire, avec une particularité architecturale: elle donne sur l'extérieur par deux de ses côtés. La lumière naturelle sera la qualité immatérielle de cet endroit. La cage relie les trois étages, plus le sous-sol du Centre de neurosciences psychiatriques, de bas en haut et de haut en bas.

On nous dit que les usagers du centre seront amenés à travailler dans tous les étages, soit pour y rencontrer des collègues, soit pour accéder aux laboratoires et autres salles de réunion, bureaux, etc.

Ceci pour inciter à partager et à échanger les connaissances, les questions, les avancées et les interrogations liées à la recherche. On peut imaginer qu'à partir de ce postulat d'organisation des lieux de travail, l'escalier sera l'élément de liaison logique pour accéder rapidement aux uns et aux autres. L'ascenseur, quant à lui, devrait a priori favoriser les «longs» déplacements et permettre à tout un chacun d'accéder aux étages.

LE MATÉRIAU

La présence du verre dans cet escalier s'est imposé comme étant le matériau au plus fort taux de proximité avec l'univers des chercheurs. Est-ce un fantasme que d'associer une matière à un univers? En tous les cas, notre choix a été de travailler avec l'entreprise artisanale Franz Mayer de Munich pour réaliser les lettres en verre* qui composeront les mots sur les murs – mais aussi pour chercher, expérimenter, mettre au point des techniques de fabrication de verre. Ainsi, pour le Centre de neurosciences, nous produisons un verre spécialement fabriqué et doté de grandes qualités de sécurité. Nous travaillerons sur la transparence, sur l'épaisseur du verre et bien évidemment, étudierons ensemble le meilleur moyen de fixation des lettres.

** Les lettres seront découpées au jet d'eau.*

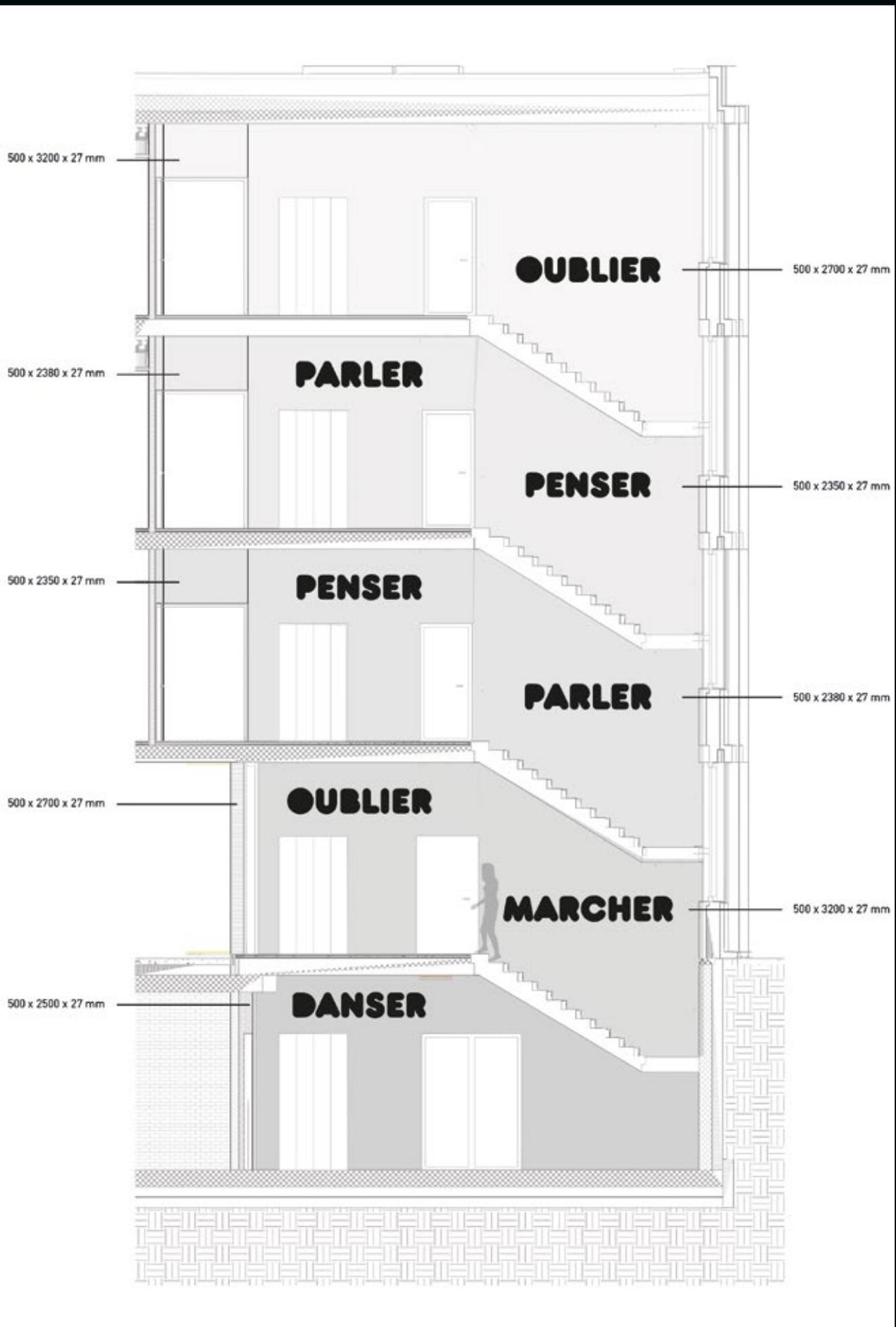
LE CHOIX DES MOTS

Leur sens fait bien sûr référence à ce qu'il se passe de l'autre côté des murs. Cela dit, le champ d'étude dont il est question dans ce bâtiment (neurosciences, psychiatrie, pharmacogénétique, etc.), implique un registre si considérable et spécialisé sur le plan du vocabulaire, même vulgarisé, que nous avons préféré en rassembler une évocation poétique, en rappelant quelques-unes des fonctions les plus évidentes du cerveau. La connaissance, le langage, la motricité et la mémoire déterminent nos vies dans une acception quotidienne, automatique et presque banale.

MARCHER, PENSER, PARLER, OUBLIER sont posés là de la même façon. Du fait de leur simplicité, ces mots ne s'usent pas. En montant, les verbes MARCHER, PENSER, PARLER, OUBLIER sont installés sur le grand mur de la cage d'escalier. En descendant ils sont installés dans l'ordre inverse: OUBLIER, PARLER, PENSER, MARCHER, au-dessus des portes de chaque palier. Leur emplacement propose une lecture répétitive, une boucle sans fin qui fait écho à la fonction de l'escalier.

MOTIFS, COULEURS ET TYPOGRAPHIE

Chaque lettre est sérigraphiée avec des motifs issus de l'imagerie cérébrale. En effet, cette iconographie, pour autant qu'elle soit agrandie et recadrée afin de ne plus pouvoir être identifiée, offre une variété de formes et un foisonnement de couleurs qui s'apparente clairement à un geste pictural. A noter que nous avons supprimé le fond noir traditionnel de l'imagerie médicale afin de privilégier la fraîcheur des couleurs. Sur le plan de l'exécution, les lettres imprimées numériquement seront dans un deuxième temps rehaussées par de la peinture à la main pour augmenter l'intensité de la couleur. Les lettres sont ensuite passées au four à 600° pour fondre et fixer la céramique sur le verre; cette cuisson libère également les contraintes enregistrées par le verre lors de la découpe au jet d'eau. Plusieurs séjours à Munich seront nécessaires pour effectuer des tests et obtenir la réalisation souhaitée. Même si les quatre mots se répètent, chacun des huit mots présentés sera coloré de façon différente, avec une dominante bleue, turquoise, orange et jaune. Les taches qui apparaissent par endroit ne peuvent pas être scientifiquement interprétées. «Baruta Black» est le nom de la typographie choisie. Evoquant les années 70 et l'esthétique pop, elle offre une grande surface d'impression sur certaines lettres puisque les vides des A B D O P Q sont comblés; chaque mot choisi contient une ou plusieurs lettres pleines. La rondeur de cette police de caractères tranche avec l'architecture du bâtiment, en offrant ses formes organiques à la science.



MARCHER

OUBLIER

PARLER

PENSER

PENSER

PARLER

OUBLIER

MARCHER

DANSER



4.2 – N°2

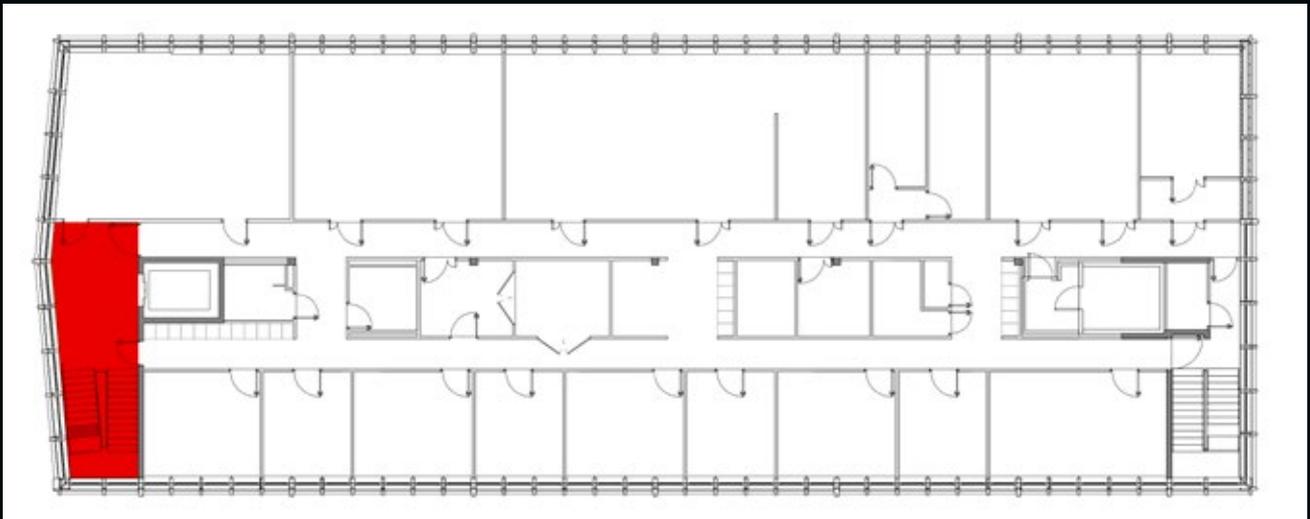
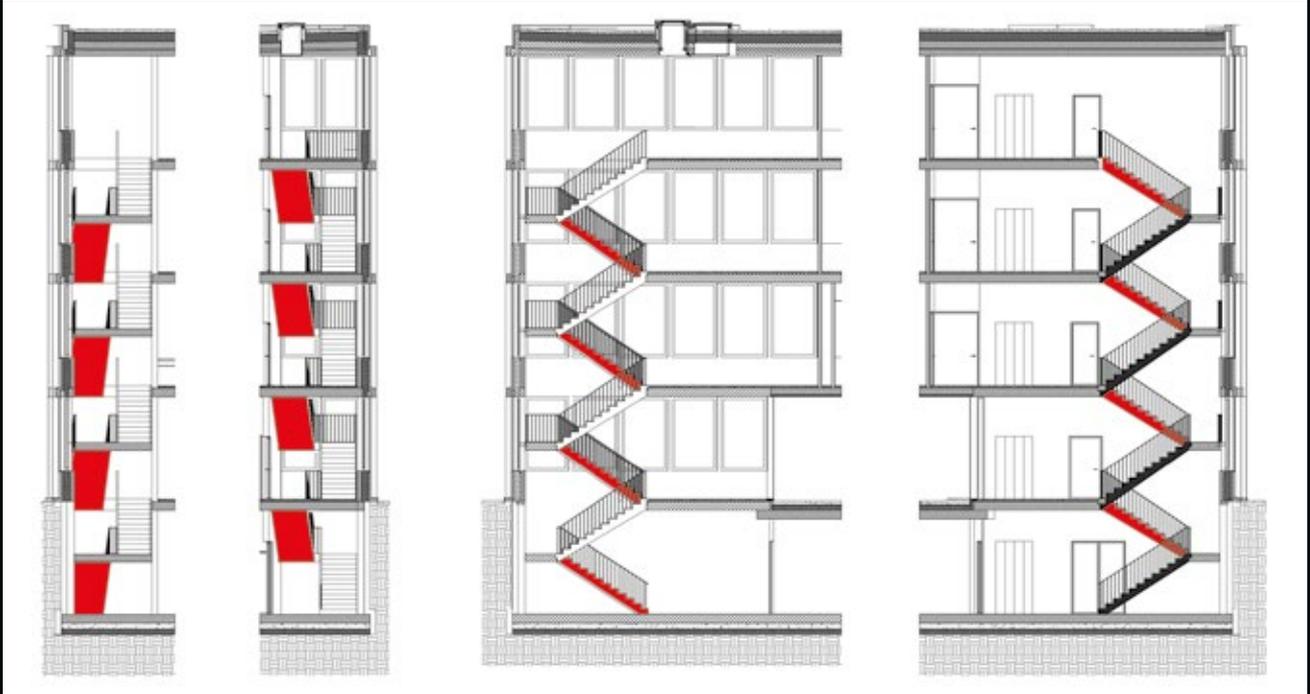
PARÉIDOLIES

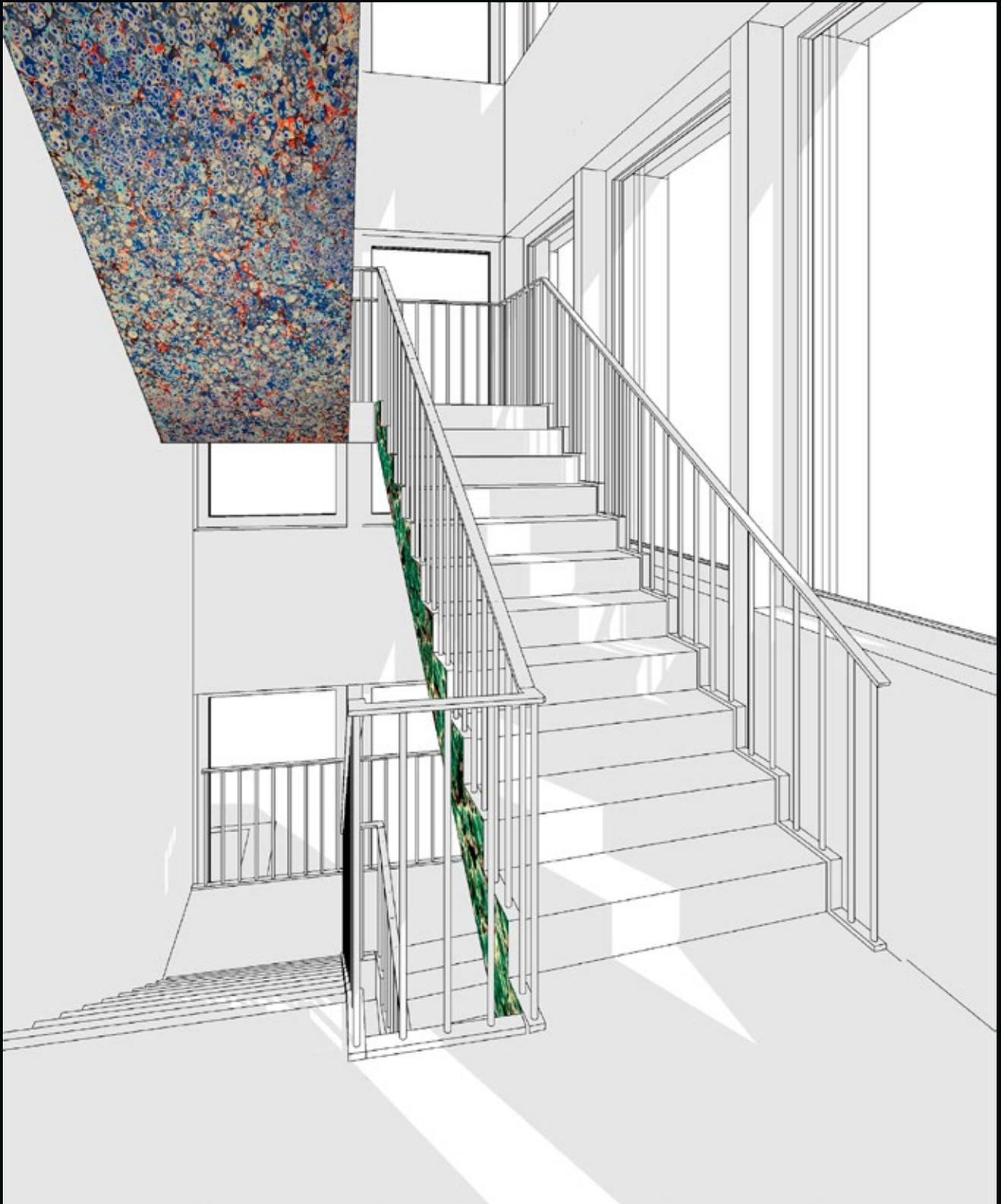
DAMIÁN NAVARRO

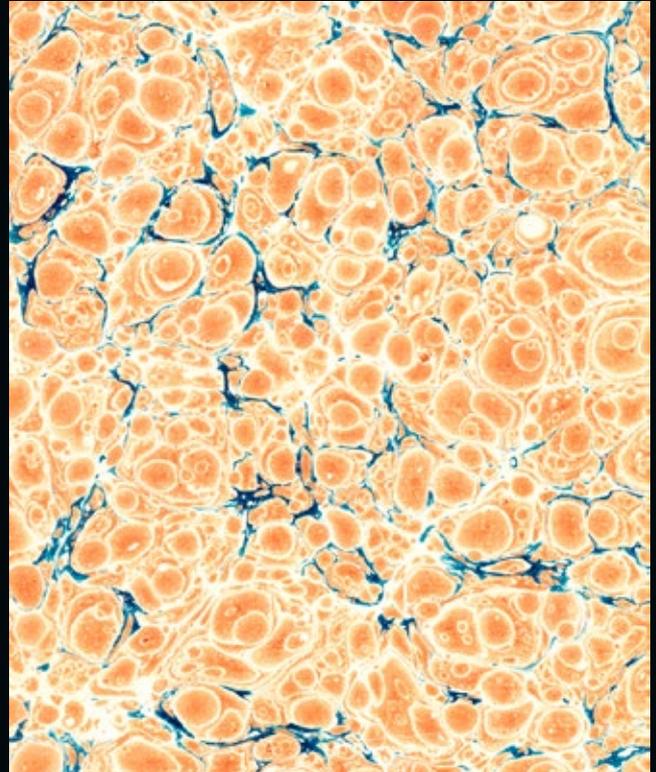
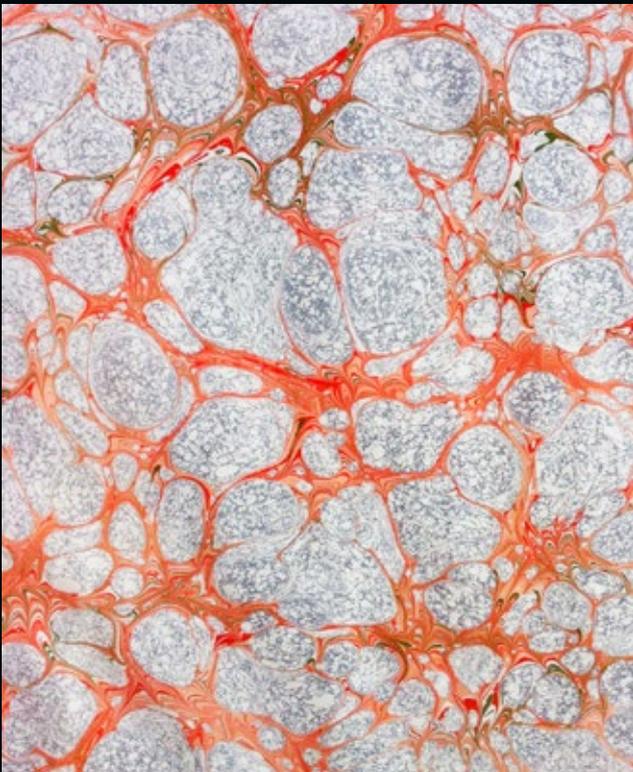
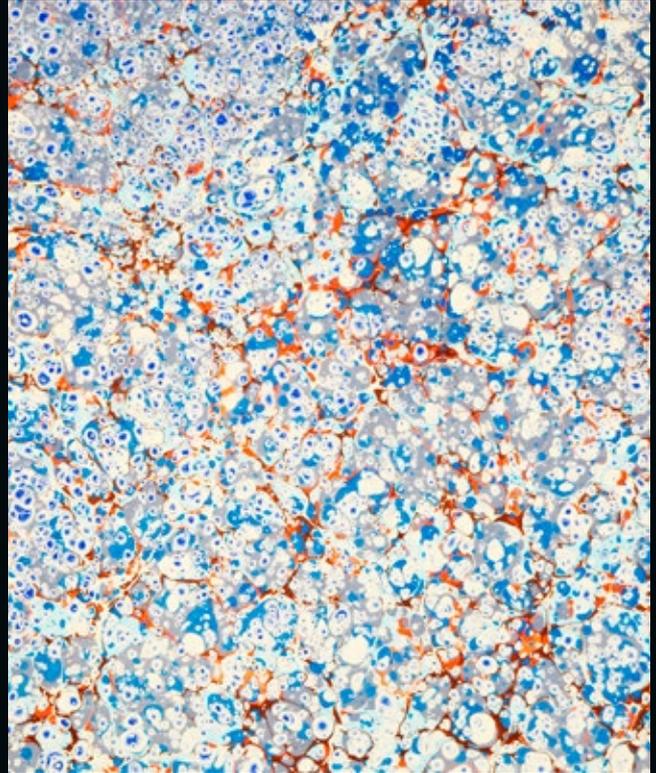
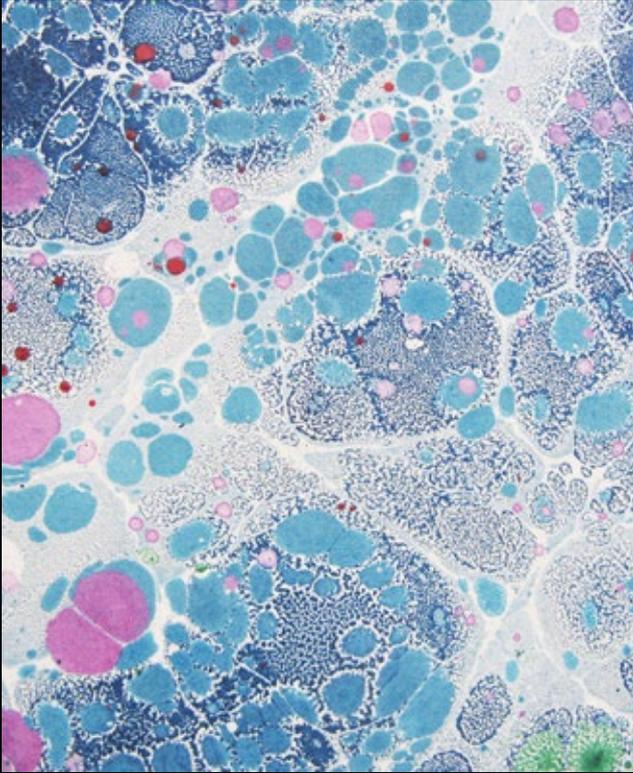
C'est à un voyage dans le temps que l'artiste invite le jury. Il a choisi l'intitulé de « Paréidolies » pour son œuvre, car il souhaite emmener ceux qui la contempleront dans un périple où l'illusion optique tient lieu de carte géographique. Il se réfère à une technique ancestrale, déjà utilisée dans la Chine et le Japon du XIIe siècle, et développée ensuite dans l'Empire ottoman, avant de venir enrichir les reliures des ouvrages précieux dans les bibliothèques européennes.

Son concept est de tapisser les escaliers au niveau de la paillasse (dalle en pente intégrant les marches) et le profil de la volée avec du papier marbré. Le procédé pictural qu'il a déjà expérimenté sur des surfaces de dimension moindre, consiste à faire flotter des couleurs dans un bac d'eau puis à les figer sur une feuille blanche. Les dessins ainsi obtenus ne sont pas sans rappeler les préparations de coupe pour observation au microscope. Même si l'artiste limite son propos à la cage d'escalier (quatre interventions avec des habillages différents), l'œuvre serait perceptible de l'extérieur et de nuit, une fois illuminée.

L'analogie entre l'escalier et le livre séduit le collège d'experts qui relève la grande qualité de cette approche à la fois historique et artistique, ainsi que sa subtilité dans ses multiples résonances. Elle est retenue jusqu'à la fin du jugement avec le projet « Up and Down » de Christian Robert-Tissot, mais se voit finalement écartée en raison d'une prise de risque trop importante au niveau de sa réalisation et de la fragilité des matériaux qui la composent.







4.3 – N°3

EUSTACHE

DENIS SAVARY

« Eustache » confronte des univers antagonistes et marie les contraires : cette installation propose de mettre en scène dans le jardin situé entre les deux bâtiments (CNP et CEC) la rencontre entre des silhouettes de gros chiens assoupis et des cerfs-volants perchés au sommet de frêles tiges sorties de terre. Cette symbolique amènerait plusieurs clefs de lecture possibles. Les cinq étranges couples formés par une sculpture en bronze (le canidé) et des corolles composées de vitraux de plexiglas évoquent à la fois la fragilité des patients et leur potentiel de résilience, dans une ronde interchangeable.

Ouvrir un espace dans l'espace, amener un point d'ancrage qui s'oppose à l'envol, questionner la dichotomie sont autant de perspectives formulées par l'artiste dans sa démarche décalée et intrigante. L'œuvre est jugée d'une grande sensibilité, mais peine à convaincre dans le cadre d'un environnement dédié à la recherche en neurosciences psychiatriques. Son caractère flexible et adaptable est néanmoins relevé.

« Eustache » n'est pas retenu par le collège d'experts, en raison de la difficulté à trouver une interprétation cohérente avec la vocation des lieux.



5

Recommandation du collège d'experts

A l'issue de ses délibérations, le collège d'experts a décidé de recommander le projet « Up and Down » de Christian Robert-Tissot pour la réalisation de l'intervention artistique du Centre des neurosciences psychiatriques. L'installation proposée par Damián Navarro a également convaincu le jury, mais sa fragilité intrinsèque et l'absence de garantie en matière de préservation (vernissage, vitrification, caractère ignifuge) l'a écartée du choix final. Les trois artistes ont par ailleurs respecté la cible budgétaire.

6

Conclusions

Le collège d'experts tient à remercier tous les artistes qui ont participé à ces mandats d'étude parallèles sur invitation et salue la qualité du travail fourni par les concurrents.

Cette procédure a permis de répondre aux attentes de l'organisateur et de l'utilisateur telles qu'énoncées dans le cahier des charges.

7

7.1 APPROBATION DU RAPPORT ET SIGNATURES

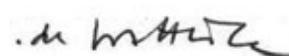
Le présent rapport est approuvé et signé par les membres du collège d'experts à Prilly le 4 avril 2017.

Dispositions finales

LISTE DES MEMBRES AVEC SIGNATURES

Présidente**Caroline de Watteville**

Historienne de l'art,
chargée des affaires culturelles du CHUV


Membres**Professeur Jacques Gasser**

Chef du Département de psychiatrie du CHUV


Professeur Kim Do Cuénod

Chef de service du Centre de neurosciences
psychiatriques du CHUV


Catherine Othenin-Girard

Historienne de l'art
et représentante de la Commission
cantonale des activités culturelles


Nicolas Vaucher

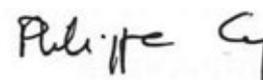
Burckhardt & Partner architectes


Stéphane Dafflon

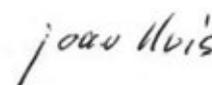
Artiste invité, professeur d'arts visuels
à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne


Philippe Goy

Président de la commission du projet CIT-S


Joan Lluís Fusté Trepas

Architecte, chef de projet CIT-S, CHUV


Suppléants**Vincent Schneebeli**

Directeur des soins
du Département de psychiatrie du CHUV


Laurent Eller

Burckhardt & Partner architectes







Création

sam chuv 20683

Coordination rédactionnelle et éditoriale

Joelle Isler, responsable de la communication à la Direction des constructions,
ingénierie, technique et sécurité du CHUV

PRÉSIDENTE

Caroline de Watteville

Historienne de l'art,
chargée des affaires culturelles du CHUV

MEMBRES

Professeur Jacques Gasser

Chef du Département de psychiatrie du CHUV

Professeur Kim Do Cuénod

Chef de service du Centre de neurosciences
psychiatriques du CHUV

Catherine Othenin-Girard

Historienne de l'art et représentante
de la Commission cantonale des activités culturelles

Nicolas Vaucher

Burckhardt & Partner architectes

Stéphane Dafflon

Artiste invité, professeur d'arts visuels
à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne

Philippe Goy

Président de la commission du projet CIT-S

Joan Lluís Fusté Trepà

Architecte, chef de projet CIT-S-CHUV

SUPLÉANTS

Vincent Schneebeli

Directeur des soins du Département
de psychiatrie du CHUV

Laurent Eller

Burckhardt & Partner architectes